



PROGRAMME PRÉVISIONNEL CLUB BANQUE 2019*

<ul style="list-style-type: none"> • Les conséquences opérationnelles du Brexit & l'attractivité de la Place de Paris <p>Même si le Brexit a ouvert une longue période d'incertitudes et que les avis étaient partagés quant à ses impacts économiques sur la France et la zone euro, certains secteurs, dont le secteur bancaire, peuvent en tirer parti. L'AMF et l'ACPR ont annoncé une simplification et une accélération des procédures d'agrément pour les sociétés de la finance britannique qui souhaiteraient s'implanter sur le sol français. Dans leur ligne de mire figurent également les jeunes <i>start-ups</i> spécialisées dans les paiements puisque, à la différence des plates-formes de financement participatif, elles utilisent un passeport européen accordé par les régulateurs. Le Gouvernement a annoncé une série de mesures, permettant d'améliorer le cadre fiscal et réglementaire, pour renforcer l'attractivité de la place financière de Paris. Quelles sont conséquences de la décision du Royaume Uni sur les établissements financiers ? Comment la place financière française, aujourd'hui la plus importante derrière Londres en Europe, peut-elle s'imposer dans un univers post-Brexit ?</p>	22 Janvier 2019
<ul style="list-style-type: none"> • BRRD : les évolutions sur la résolution <p>Les règles de l'UE relatives au rétablissement des banques et à la résolution de leurs défaillances (énoncées dans la directive appelée BRRD) visent à prévenir les crises bancaires et à permettre une résolution ordonnée des défaillances des banques en affectant le moins possible l'économie réelle et sans faire appel aux finances publiques. La révision de la directive BRRD constitue donc une pièce maîtresse pour accroître la stabilité financière et la confiance dans les banques. Ce Club Banque sera l'occasion de revenir sur les évolutions récentes du cadre de la résolution.</p>	21 Février 2019
<ul style="list-style-type: none"> • IA : les nouvelles exigences en matière de contrôle interne <p>Limiter les risques de fraude, de séparation des tâches ou de non-conformité aux exigences réglementaires ne peut plus être dissocié de la nécessité de se doter d'outils assurant un meilleur pilotage de la performance des processus. Le contrôle interne, par sa dimension réglementaire, est souvent perçu comme une contrainte que les nouvelles technologies pourraient permettre d'alléger. L'enjeu de la transformation numérique du contrôle interne réside alors dans la recherche d'une combinaison optimale entre maîtrise des risques liés au numérique et gains en agilité opérationnelle.</p>	26 Mars 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Lutte anti-blanchiment : quelles conséquences d'une 5^{ème} directive et de la mise en place de la 4^{ème} ? <p>Entre la transposition de la 4^{ème} directive et le projet de 5^{ème} directive LAB FT, les établissements sont soumis à des obligations de vigilance et de transparence accrues. Ces règles impactent tous les acteurs du secteur financier, bancaire et assurantiel. L'objectif de ce Club Banque sera de faire un point sur les principaux enjeux, les impacts sur les dispositifs et les points clés.</p>	Avril 2019

<ul style="list-style-type: none"> • Les Non Performing Loans (NPL) : quelles conséquences pour les banques ? <p>La problématique des <i>prêts non performants</i> (NPL) est devenue un sujet de préoccupation important pour certain pays de l'Union européenne. Un certain nombre de banques européennes ont hérité de la crise financière de 2008-2009, un stock important de prêts non performants, qui peuvent entraver leur capacité à financer l'économie et freine la reprise. Guidance de la BCE, guidelines de l'EBA, propositions réglementaires de la Commission, les autorités européennes sont décidées à s'emparer de la question. Quelle est la portée de ces différents textes, existants ou à venir ? Sont-ils complémentaires ? Quelles en sont les conséquences opérationnelles pour les banques, notamment françaises ?</p>	<p>Mai 2019</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le point sur IFRS 9, IFRS 16 et IFRS 17 : les enjeux comptables et réglementaires <p>Appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018, la norme IFRS 9 instaure de nouvelles règles de provisionnement et représente un changement majeur de la vision économique des instruments financiers. Elle a conduit les établissements financiers à lancer des projets de grande envergure. Applicable au 1^{er} janvier 2021 sous réserve de l'homologation de l'UE, la norme IFRS 17 va s'appliquer aux passifs des contrats d'assurance. Elle doit permettre d'harmoniser les pratiques et de faciliter la comparaison entre les assureurs. La norme IFRS 16 sur les contrats de location entrera en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'UE. IFRS 16 marque une rupture avec les schémas traditionnels de comptabilisation des locations</p> <p>L'enjeu de ce Club Banque sera de dresser un panorama des points d'attention et pratiques observées sur les thèmes les plus structurants. Il sera aussi l'occasion d'entendre des témoignages sur les principaux défis de mise en œuvre et la stratégie adoptée pour y faire face.</p>	<p>Juin 2019</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la data et privacy : RGPD un an après ? <p>Les nouvelles réalités du numérique, conjuguées à l'inquiétude grandissante des individus quant à l'usage et à la sécurité de leurs données, ont conduit le Parlement européen à adopter un nouveau règlement sur la protection des données personnelles.</p> <p>En redonnant aux individus la maîtrise de leurs données, tout en instaurant de nouvelles obligations pour les entreprises, le RGPD a suscité des réactions contrastées, notamment en France. Pour les uns, la collecte d'un consentement « libre, spécifique, éclairé et univoque » préalable à certains traitements, serait un frein aux innovations liées aux usages étendus de la Data, et surtout à la personnalisation des biens et services souhaitée par les clients eux-mêmes. Pour d'autres, c'est précisément le renforcement de la transparence et des mesures de sécurité qui conduira les individus, capables alors de décider en connaissance de cause, à partager leurs données, et permettra ainsi des usages innovants.</p> <p>Si le défi est le même pour tous, il est de taille pour les banques, véritables tiers de confiance. Comment concilier RGPD et une utilisation plus intensive de la Data ?</p>	<p>Juillet 2019</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations des banques en matière de fraude fiscale <p>Malgré la loi sur la lutte contre la fraude fiscale, voté en 2013, des failles existent encore. Les initiatives internationales, européennes et françaises sont donc nombreuses, notamment l'échange automatique d'information. De la création d'une nouvelle police fiscale à Bercy à l'introduction d'une procédure de plaider coupable, tour d'horizon des principales mesures du projet de loi qui vise à lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale.</p>	<p>Septembre 2019</p>

<p>Ce Club Banque permettra de revenir sur les mesures mises en œuvre et les obligations des banques. Jusqu'où l'optimisation fiscale est-elle acceptable et quand les pratiques tombent-elles dans le registre de l'évasion fiscale ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Euribor ; Libor, Ester : la refonte des taux de référence interbancaires <p>Taux de référence sur le marché interbancaire en euro, c'est-à-dire sur le marché où les banques se prêtent des liquidités sans garantie, l'Euribor et le Libor jouent un rôle clef pour l'économie, notamment pour le calcul des prêts bancaires classiques et les instruments dérivés.</p> <p>Ces taux qui traitent des volumes importants de contrats financiers ont souffert des évolutions du marché. La BCE, qui s'inquiète d'un risque systémique en 2020, a proposé sa propre solution, baptisée Ester, prête à être utilisée fin 2019.</p> <p>Ce Club Banque sera l'occasion de rappeler les échéances des réformes en cours sur les taux de référence.</p>	<p>Octobre 2019</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Open Bank : bilan de la mise en œuvre DSP2 & application des RTS <p>Alors que la DSP 2 est entrée en vigueur en janvier 2018 et que les standards sécuritaires (RTS) entreront en vigueur en septembre 2019, comment les banques et les nouveaux tiers de paiements collaborent-ils pour mettre en place un environnement d'Open Banking sécurisé ? Comment faire de ces contraintes réglementaires une opportunité pour rester compétitifs en préservant la sécurité des SI ? Quel bilan de mise en œuvre ?</p>	<p>Novembre 2019</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cybersécurité : une menace sous-estimée ? <p>Les banques françaises seront bientôt prêtes à entrer dans l'ère de l'<i>Open Banking</i>. Ce nouvel environnement, avec la multiplication des acteurs, les volumes d'échanges croissants à l'échelle mondiale, et des systèmes d'information de plus en plus ouverts, s'accompagne d'une augmentation sans précédent des cyber-risques. La cybersécurité est ainsi devenue un sujet majeur. Seuls le partage et la coopération entre les différents acteurs concernés, entreprises, experts de la sécurité, superviseurs, régulateurs... permettront de trouver des solutions pour traiter et surtout prévenir ces nouveaux risques.</p> <p>Comment continuer à protéger les données ? Comment garantir la sécurité des flux ? Comment maintenir l'intégrité des infrastructures ?</p>	<p>Décembre 2019</p>

* Programme susceptible d'être modifié selon l'actualité

Partenaire officiel

